Pour adoption

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN
2021-2022

Date : lundi le 20 juin 2022
À : 18 h 45
Lieu : Rencontre — en présence, salle Méli-mélo

Étaient présents :

Cabot, Virginie	Responsable du Service de garde
Gendron, Isabelle	Parent
Guérin, Janie	Parent
Guilbault, Magali	Enseignante
Lagacé, Nathalie	Enseignante
Leblanc, Antoine	Directeur
Lessard, Anny	Enseignante
Mercier, Lauraine	Enseignante
Miron, Patricia	Parent
Morin, Marie-Ève	Parent (Présidente)
Roy, Amélie	Parent

Excusés :

Grenon, Tiffany	Éducatrice spécialisée
Lemonde, Jonathan	Parent, retrait du CÉ conformément aux Règles de régie interne
Mailloux, Adam	Parent, remplaçant

1. **Ouverture de la réunion/accueil et présences**

   Ouverture de la rencontre à 18 h 35 par la présidente Mme Marie-Ève Morin.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

   L'ordre du jour est adopté tel que soumis, suite à la proposition de Mme Anny Lessard, secondée par Mme Patricia Miron.

3. **Période de questions du public**

   N/A – Pas de public présent.

4. **Adoption et suivis du procès-verbal du 25 mai 2022**

   Le procès-verbal du 25 mai 2022 est adopté tel que déposé, à la suite d'une proposition de Mme Lagacé, secondée par Mme Janie Guérin.

Pour adoption

5. Dossiers menant à une prise de décision

5.1. Approbation

a) Collecte de fonds – Monsieur Vincent Morin, Fondation Charles Bruneau

Mme Morin explique le mandat de la Fondation Charles Bruneau et explique la teneur de la levée de fonds et le fait que Vincent Morin, un élève de 6e année souhaite demander l'approbation du conseil d'établissement afin de transmettre aux élèves de sa classe sa lettre de motivation dans le but solliciter leur participation. Il est mentionné que le cas échéant aucun échange d'argent se fera à l'école puisque les dons sont effectués via le site web de la fondation.

Étant donné que Vincent Morin est le fils de Mme Morin, celle-ci ne participe pas aux discussions mais répond aux questions et demande de précisions.

Après discussions, il est entendu par le conseil d'établissement de permettre cette sollicitation pour cette année.

Le sujet d'éventuelles sollicitations similaires sera inscrit à l'ordre du jour de la première rencontre du conseil d'établissement de l'année scolaire 2022-2023.

La collecte de fonds est autorisée telle que décrite par M. Morin et suivant la proposition de Mme Janie Guérin, secondée par Mme Nathalie Lagacé.

Point devancé 7 : Autres sujets – Photo scolaire

Les membres du conseil accueillent M. Blain de l'entreprise FotoPlus qui a été invité afin de répondre aux questions en lien avec la photo scolaire.

M. Blain fait part aux membres présents des informations suivantes :

- Achat des photos par les parents : 70% au primaire; 40% au secondaire
- 1500 choix de fonds de photos disponibles sur le site web de l'entreprise, 80 % des parents visitent le site web pour la commande, le reste procèdent par téléphone, ces derniers n'ont pas accès à ces choix, mais seulement aux 10 fonds prédéterminés (par défaut) qui apparaissent sur le bon de commande.
- On discute des types de photos et des choix de fonds « personnalisés » à l'école; M. Blain se dit ouvert aux suggestions.
- M. Blain présente la nouvelle formule « photo cubes », une proposition qui semble intéresser les membres présents.
- M. Blain confirme l'intérêt, avant la rentrée 2022-2023
    - De trouver des parents bénévoles dans un ratio de 1 parent par photographe;
    - D'identifier 2-3 lieux de l'école qui permettront de représenter des environnements scolaires dans les choix de fonds de photos.
- Mme Isabelle Gendron propose d'effectuer une recherche afin de proposer d'autres fonds génériques afin de compléter l'offre.

Pour adoption

Les membres du conseil remercient M. Blain de sa présence et des réponses aux questions.

6. Dossiers d'information

6.1. Vie au service de garde — Mot de Mme Virginie Cabot

Mme Cabot remercie l'équipe-école pour son accueil, à son arrivée en début d'année scolaire et confirme son retour en poste pour l'année scolaire 2022-2023.

6.2. Vie à l'école – Mot des enseignants

- Plusieurs activités sont en cours, notamment la course de 3 km des 6e année;
- Mme Sophie (5e année) a reçu les ordinateurs pour la mise en place de son projet robotique;
- Tous sont en accord avec le fait que ce fut une année importante et elle s'est bien déroulée
- Mme Lessard revient sur l'intérêt du programme Hors-Piste pour l'ensemble des niveaux et on suggère de mieux le promouvoir auprès des parents l'an prochain.

6.3. Mot de la direction : Bilan annuel

Monsieur Leblanc tient à remercier les membres du conseil d'établissement de leur présence au 5 rencontres et remercie spécialement l'équipe-école pour les efforts pour les 210 jours d'école, dont 180 avec les élèves.

Retour sur le déficit anticipé au service de garde qui pourrait être de l'ordre 40 000$ si certaines dépenses liées à la COVID-19 ne pas pris en charge par le CSS des Grandes-Seigneuries.

M. Leblanc présente le Bilan annuel 2021-2022 incluant les valeurs de l'école et les différents axes d'intervention.

Les membres reconnaissent et soulignent l'ampleur des réalisations et activités mises en place au cours de l'année 2021-2022.

M. Leblanc rappelle que le Projet éducatif de l'école sera revu lors de l'année scolaire 2022-2023.

7. Autres sujets

Rentrée scolaire 2022-2023

Photo scolaire : présence de M. Blain — poin5t discuté en début de séance.

L'assemblée générale des parents est prévue le 22 septembre 2022.

8. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 15 à la suite de la proposition de Mme Amélie Roy, appuyée par Mme Patricia Miron

Marie-Ève Morin, présidente	Antoine Leblanc, directeur

Pour adoption